

Appel à projets pour une collection de 3 à 5 documentaires de 45 min pour Tipik

Questions/réponses et infos complémentaires
mise à jour au 30/4/24

L'appel à projets est-il ouvert à des boîtes de production étrangères ?

Le projet doit être porté par une boîte belge, mais une coproduction avec une boîte étrangère est possible. Notez cependant que les films doivent avoir un ancrage belge francophone.

Compte-rendu de la séance d'information du 29 avril 2024

Est-ce que la RTBF choisira un film par boîte de production ?

Non, le but est de travailler avec une seule boîte de production pour tous les films (afin de garantir une certaine cohérence d'approche et de ton). Eventuellement deux (donc pour 2 et 3 films) moyennant l'accord de tous.

Est-ce que ça a du sens de proposer plus de cinq sujets pour optimiser les chances ?

Non car cela risque d'être trop compliqué d'analyser correctement toutes les candidatures. La demande de 3 à 5 films permet aussi d'être plus équitable entre les candidats.

Y a-t-il une phase de développement prévue, ou une compensation pour le travail accompli pour la constitution du dossier ?

Non, ce n'était pas possible dans le cadre de cet appel, pour des raisons budgétaires et de délai. On est conscients que ce travail prend beaucoup de temps. Si c'est problématique, et vu qu'il semble y avoir de la concurrence, il vaut peut-être mieux candidater lors d'une prochaine opportunité. Comme mentionné dans le cahier des charges, vu les timings et le volume de travail, cet appel est plutôt adressé à des boîtes confirmées.

Peut-on travailler avec plusieurs réalisateurs ?

Oui, ça paraît même indispensable pour le nombre de films à produire dans le temps imparti.

Faut-il une note d'intentions de réalisation par film ?

Non, une note d'intentions de réalisation globale pour la collection, afin de garantir une cohérence. Les réalisateurs devront se mettre d'accord.

En général pour ce genre de collections, il faut qu'un réalisateur ou une réalisatrice prenne le rôle de show runner pour garantir une certaine cohérence.

Quel modèle de coproduction proposez-vous ?

Le modèle habituel : la RTBF prend 5 ans de droits pour 4 diffusions en linéaire et la publication sur Auvio, et le mandat de distribution internationale avec partage des recettes.

Le docu « Lover boys » cité en référence ne correspond pas vraiment au format que vous décrivez.

En effet, celui-là est un peu différent des trois autres références, pour montrer que l'on peut éventuellement se départir du format proposé. Donc on peut un peu bifurquer mais ce n'est pas la demande de base.

Pourquoi un appel à projets pour cette case ?

On reçoit peu de propositions pour cette case, qui est d'ailleurs très concurrentielle (face à The Voice, Top Chef, ...). On s'est rendu compte que le format un peu plus magazine convient bien. Il faut donc rester accessible, avec le challenge, pour nous, de rester dans une écriture un peu documentaire.

Faut-il une thématique ancrée dans le présent ou dans la prospective, comme 2030 ? Cela doit être en Belgique ?

Pour cet appel, il s'agit plutôt de films ancrés dans le présent, dans le réel, en Belgique francophone. La plupart des documentaires que nous achetons sont des documentaires français. Avec cet appel, nous avons pour ambition de proposer au public des documentaires avec des thématiques belges. Si un des personnages est étranger, on peut en rediscuter, mais la demande de base est que le projet soit belge.

Cela doit être un sujet de société sur la Belgique qui se transforme, ou pas nécessairement ?

C'est une possibilité, mais cela peut être aussi mettre en lumière une réalité peu connue, et surtout une réalité à laquelle le public cible de Tipik peut s'identifier.

Cela ne doit pas être de l'actu chaude, ça doit être du documentaire de stock, pas de flux, il faut donc pouvoir rediffuser les films dans 6 mois ou un an sans qu'ils soient périmés.

Quel est le bon équilibre entre une écriture documentaire et le style « grand reportage » de TF1 ?

C'est tout l'enjeu de ce projet 😊 Il faudrait allier une structure de ce style « grand reportage tf1 » tout en favorisant l'immersion et en gardant un regard un peu documentaire.

« Mécanique du crime » est un bel exemple de série docu true crime qui a su trouver un équilibre entre écriture journalistique et regard documentaire, par son recul, par le nouveau regard qu'il permet de porter sur les faits, et par sa réalisation soignée. Bien sûr, ce n'est ni le sujet ni le public cible recherchés pour cet appel.

Combien de documentaires allez-vous sélectionner ?

Cinq (un projet, voire deux). Eventuellement à renouveler ces prochaines années.

C'est peu, mais notez que vous pouvez aussi toujours nous soumettre des projets en-dehors des appels, notamment pour Tipik qui en reçoit peu.

C'est la même équipe qui gère les docus des trois chaînes ?

Oui.

Qu'entendez-vous par « voix off neutre » ?

Par opposition à une voix en « je » qui relaterait une histoire personnelle, et qui donc induirait une démarche d'auteur, ce qui n'est pas la demande ici.

Faut-il obligatoirement une voix-off ?

Vu le timing, vu le format de 45 min, ça nous paraît indispensable. A moins d'une autre excellente idée de fil rouge qui permette une narration aussi efficace pour un prime de Tipik, que vous devez impérativement démontrer.

Y aura-t-il une présentation avant la diffusion du documentaire ? Est-ce que cela fait partie du cahier des charges ?

A priori oui, il y a toujours une présentation pour cette case, mais c'est entièrement pris en charge par la RTBF.

Qu'est-ce qui caractérise le public de Tipik ?

Voir https://www.rtb.be/entreprise/a-propos/media/detail_l-offre-tv-a-la-rtbf?id=9302355

Peut-on avoir une thématique globale qui relie les cinq films ?

Il est indispensable que les films soient complètement indépendants. Ils ne seront pas nécessairement diffusés à la même période et peuvent être rediffusés un à un beaucoup plus tard.

Si un projet n'est pas retenu, pourrait-il éventuellement trouver sa place par ailleurs ?

Oui, cela arrive. Mais dans un autre cadre budgétaire car l'enveloppe ici est fermée. (autre case, autre année de diffusion, ...)

Au niveau du financement, l'idée est d'aller chercher du Tax Shelter ?

Oui, ou toute autre source de financement. Le tax shelter est un allié précieux, mais cela implique une écriture documentaire qui prête parfois à interprétation, il faudra donc bien veiller à ce que ce soit le cas.

La liste des sujets donnée dans le cahier des charges est-elle exhaustive ?

Non, c'est pour donner une idée de vers où on souhaite aller, mais libre à vous de proposer d'autres sujets.

Peut-on vous faire lire les dossiers avant de les soumettre officiellement ?

Non, ce ne serait pas gérable, par contre, vous pouvez nous joindre pour échanger de manière informelle sur les sujets, pour prendre la température sur des idées.

D'autres questions ?

N'hésitez pas à nous contacter via l'adresse duje@rtbf.be.